Une information transmise régulièrement

Tout au long de votre carrière, vos régimes de retraite vous notifient la mise à disposition d'informations concernant votre carrière et vos droits à retraite.

- au début de votre carrière, vos disposez d'une information générale sur la retraite ;
- à partir de 35 ans, vous consultez votre relevé de carrière présenté de façon chronologique ;
- à partir de 55 ans, en plus du relevé de carrière vous disposez d'une estimation de votre retraite. Vous pouvez signaler à vos régimes de retraite les erreurs de votre relevé de carrière : emploi manquant, incohérence, etc. Corrigez votre relevé de carrière sur votre compte retraite. Vos régimes en sont directement informés. Vous pouvez ensuite suivre leur traitement sur votre compte retraite.

Vous pouvez également consulter à tout âge ces informations dans votre compte retraite sur info-retraite.fr à partir des onglets "**Ma carrière**" et "**Mon estimation retraite**".

Vous pouvez bénéficier d'un entretien information retraite :

A partir de 45 ans, vous pouvez demander un entretien information retraite qui permet de faire le point avec un expert sur votre future retraite auprès d'un des régimes auxquels vous avez cotisé.

Pour plus d'informations

- L'entretien information retraite

Services en ligne

- J'accède à mon compte retraite sur info-retraite.fr
- Je crée ma brochure personnalisée "Ma retraite, mode d'emploi"

Une information générale sur la retraite pour les nouveaux assurés

Vous venez de débuter votre carrière, vous disposez d'une information générale qui porte sur :

- le compte personnel retraite ;
- les droits à retraite ;
- les principes généraux du système de retraite français.

Pour plus d'informations

- Le document d'information sur la retraite pour les nouveaux assurés
- Le site d'information de la Sécurité sociale des 16-25 ans

Votre carrière

Le service "**Ma carrière**" proposé par vos régimes de retraite dans votre compte retraite sur info-retraite.fr, vous permet de voir en un seul coup d'œil toute votre carrière professionnelle et d'identifier les périodes avec d'éventuelles anomalies ; de retrouver le détail de chaque activité (nature de vos activités, date, régime et montant ou taux d'activité associés) et d'obtenir la synthèse de vos droits (nombre de trimestres enregistrés et qu'il vous reste à obtenir, les coordonnées des régimes, votre relevé de carrière à télécharger).

Quel que soit votre âge, ce service vous permet de suivre et de vérifier vos droits acquis pour toutes vos activités professionnelles passées, allant d'un aperçu global jusqu'à une vue plus détaillée année par année.

Et le moment venu vous pourrez demander les éventuelles corrections sur votre carrière et faire votre demande de retraite en ligne.

Service en ligne

- Se connecter à son compte retraite sur info-retraite.fr

Pour plus d'informations

- Le calendrier des notifications

Services en ligne

- Se connecter à son compte retraite sur le site info-retraite.fr

Votre estimation retraite

Le service "**Mon estimation retraite**" proposé par vos régimes de retraite sur le site info-retraite.fr, vous permet d'estimer le montant de votre future retraite en fonction de votre âge de départ. Vous obtenez des résultats en un clic ou prenez le temps de simuler plusieurs scénarios de fin de carrière.

Pourquoi utiliser ce service ?

Rapide, pratique et sécurisé, ce service vous permet de simuler votre retraite à tout âge et de vérifier les informations sur votre situation actuelle. Pour personnaliser votre estimation, vous pouvez compléter votre situation passée et simuler votre carrière future.

Comment accéder au service ?

C'est très simple, il vous suffit de vous connecter à votre compte retraite avec FranceConnect sur info-retraite.fr, puis de cliquer sur ***Mon estimation retraite***.

Que propose ce service ?

Ce service vous propose 2 façons d'obtenir une estimation de votre retraite :

- Soit vous accédez directement à votre estimation, réalisée à partir des informations connues de vos régimes de retraite.
- Soit vous vérifiez votre situation actuelle, puis vous la complétez avec les informations concernant : votre situation familiale (nombre d'enfants que vous avez et leur date de naissance),votre situation professionnelle actuelle (activité, revenus, temps plein ou temps partiel).

Vous pouvez également ajouter une activité professionnelle supplémentaire, une période de maladie ou de chômage.

Les résultats de votre estimation tiendront compte de ces informations.

Mais ces données ajoutées ne seront ni conservées, ni transmises à vos régimes de retraite, elles seront uniquement utilisées dans ce simulateur.

Si votre activité n'est pas disponible dans ce simulateur, il faut vous rendre sur le site du régime de retraite concerné.

Quelles sont les informations présentes sur mon estimation ?

Les résultats de votre estimation indiquent, pour chaque âge, le nombre de trimestres et le montant de retraite possibles.

Par exemple, en partant à 64 ans avec 172 trimestres enregistrés, vous pourriez avoir droit à 1 545 euros bruts par mois. Vous pouvez aussi obtenir le montant net avant impôts.

Plusieurs âges (dates possibles de départ) sont proposés, et pour chacun vous avez la composition de votre retraite. Par exemple, vous saurez s'il y a un taux de minoration (décote) ou de majoration (surcote) appliqué aux montants.

Vous pouvez aussi simuler d'autres âges de départ à la retraite.

Une fois vos résultats affichés, allez plus loin dans la personnalisation de votre estimation en complétant si nécessaire des éléments de votre situation passée (périodes à compléter) et en modifiant ce que vous souhaitez simuler pour votre situation future (évolution de vos revenus ou modification de votre taux d'activité par exemple).

Vous pouvez télécharger et enregistrer votre estimation.

Pensez à consulter régulièrement votre compte retraite pour estimer votre retraite, mais aussi accéder à votre relevé de carrière, suivre vos demandes …

Cette année, en raison d'un problème technique, les droits relatifs aux enfants ne seront pas pris en compte dans votre estimation. Cependant, vous pourrez les ajouter manuellement lors de la personnalisation de votre simulation.

C'est important

Ces estimations ont une valeur prurement informative. Le montant définitf de votre retraite vous sera communiqué par vos régimes après le dépôt de votre demande de départ à la retraite.

Pour plus d'informations

- Consulter le site info-retraite.fr

Lisez attentivement vos documents et vérifiez les informations qui y sont portées.

Avec ces éléments, vous pouvez vérifier que toute votre carrière en France a bien été prise en compte.

En cas de contestation, de manques ou d'erreurs sur votre carrière, vous devez contacter votre service de ressources humaines, seul habilité à rectifier vos données de carrière.

C'est important

Les documents mis à votre disposition ont une valeur purement informative.
Pour obtenir votre retraite, vous devrez déposer une demande auprès de vos régimes de retraite, au moment où vous aurez décidé de partir. C'est à ce moment là que le montant définitif de votre retraite vous sera communiqué.

Services en ligne

- Se connecter à son espace sécurisé sur le site ensap.gouv.fr
- Se connecter à son compte retraite sur le site info-retraite.fr

Date de mise a disposition des documents d'information sur la retraite

---

Le calendrier de mise à disposition des relevés de situation individuelle
et des estimations indicatives globales

Date de naissance	Année d'envoi												
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1951													
1952													
1953	65 ans												
1954		65 ans											
1955			65 ans										
1956				65 ans									
1957					65 ans								
1958	60 ans					65 ans							
1959		60 ans					65 ans						
1960			60 ans					65 ans					
1961				60 ans					65 ans				
1962					60 ans					65 ans			
1963	55 ans					60 ans					65 ans		
1964		55 ans					60 ans					65 ans	
1965			55 ans					60 ans					65 ans
1966				55 ans					60 ans				
1967					55 ans					60 ans			
1968	50 ans					55 ans					60 ans		
		50					55					60	

1969		ans				ans				ans	
1970			50 ans				55 ans				60 ans
1971				50 ans				55 ans			
1972					50 ans				55 ans		
1973	45 ans					50 ans				55 ans	
1974		45 ans					50 ans				55 ans
1975			45 ans					50 ans			
1976				45 ans					50 ans		
1977					45 ans					50 ans	
1978	40 ans					45 ans					50 ans
1979		40 ans					45 ans				
1980			40 ans					45 ans			
1981				40 ans					45 ans		
1982					40 ans					45 ans	
1983	35 ans					40 ans					45 ans
1984		35 ans					40 ans				
1985			35 ans					40 ans			

Estimation indicative globale à partir de 55 ans

Relevé de situation individuelle de 35 à 50 ans